Développement économique Canada

APERÇU

RAPPORT sur les PLANS et les PRIORITÉS 2012-2013

Chaque année, l'Agence produit son *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) qui présente son plan de dépenses pour une période de trois ans. Le document fournit aussi des renseignements détaillés sur les principales priorités de l'Agence et sur les résultats attendus pour la prochaine année, tout en établissant des liens avec les ressources requises.

Pour soutenir la croissance économique du Québec, l'Agence intensifiera ses interventions en développement d'entreprises et poursuivra son appui au développement économique des régions et au renforcement de l'économie des collectivités.

L'Agence a d'ailleurs actualisé sa vision du développement économique régional. Elle a aussi élaboré le *Programme de développement économique du Québec*, en vigueur depuis le 1er avril 2012.

L'approche de l'Agence s'inspire des meilleures pratiques recensées en matière de développement économique régional. Elle est :

- **cohérente** avec les priorités gouvernementales et les stratégies nationales en lien avec sa mission et ses résultats escomptés;
- **adaptée** aux enjeux et aux défis économiques des entreprises et des différentes régions du Québec en misant sur leurs atouts et leur potentiel;
- **collaborative** avec les acteurs économiques, tels les partenaires du milieu, les autres ministères et organismes fédéraux, le gouvernement du Québec et les organismes municipaux.

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec.

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Canada Economic Development for Quebec Regions
Canada

L'Agence en **ACTION**

À long terme, l'Agence vise le résultat stratégique suivant :
les régions du Québec ont une économie en croissance.

L'Agence agit auprès de plusieurs bénéficiaires, dont principalement

- des entreprises (particulièrement les petites et moyennes entreprises [PME] et les organismes exploitants)
- des organismes à but non lucratif (OBNL)

C'est surtout en apportant son soutien financier pour la réalisation de projets que l'Agence parvient à les appuyer dans leurs démarches de développement.

En vue de promouvoir le développement économique des régions du Québec et pour atteindre le résultat stratégique qu'elle s'est fixé, l'Agence dispose, entre autres, de plusieurs programmes et met en œuvre différentes initiatives ponctuelles.

Programme régulier

- *Programme de développement économique du Québec*

Programmes nationaux mis en œuvre au Québec par l'Agence

- *Programme de développement des collectivités*
- *Programme de plateforme nord-américaine*

Partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada

- *Fonds Chantiers Canada-Québec*
- *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale*
- *Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique*

Initiatives ponctuelles

- *Initiative de développement économique - Dualité linguistique*
- *Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec* (IPREFQ)
- *Initiative visant l'appui au développement des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay*
- *Programme de contribution pour financer la construction d'un gazoduc entre Vallée-Jonction et Thetford Mines*

La **PLANIFICATION** de l'Agence

Les priorités de l'Agence et l'ensemble de son intervention s'alignent sur les grandes priorités du gouvernement du Canada, tout en s'adaptant aux enjeux et aux défis économiques des entreprises et des régions du Québec, et aux défis de gestion. L'intervention de l'Agence contribue à l'atteinte de résultats concrets pour encourager le développement des PME et des régions.

Toutefois, le développement économique dépend largement des entreprises et des intervenants locaux et régionaux qui conçoivent et qui concrétisent les projets qu'elle appuie, et du contexte économique. Les occasions d'affaires qui en découleront influenceront la quantité, l'ampleur, l'échéancier et le taux de succès des projets soutenus par l'Agence.

Les régions du Québec ont une économie en croissance

Domaines d'intervention de l'Agence
Dépenses prévues et ressources humaines[1]

Activités de programme[2]

(en milliers de dollars)	2012-2013[3]	2013-2014	2014-2015
Développement des entreprises	*147 706*	*138 822*	*139 264*
Développement économique des régions	*37 027*	*34 806*	*34 916*
Renforcement de l'économie des collectivités	*96 918*	*35 824*	*31 935*
Services internes	*19 100*	*18 756*	*18 756*
Dépenses totales prévues	*300 751*	*228 208*	*224 871*
Ressources humaines en équivalent temps plein	*359*	*333*	*325*

1 La diminution des ressources financières et des ressources humaines entre 2012-2013 et 2014-2015 est due à la fin du financement de plusieurs initiatives temporaires au cours des prochaines années.

D'autres facteurs expliquent aussi la variation des ressources financières et humaines au cours des prochaines années. Parmi ces facteurs, mentionnons la mise en œuvre de l'examen stratégique de 2010, l'application des décisions dans le cadre de la revue des services administratifs et l'absorption des augmentations salariales prévues aux conventions collectives étant donné le gel des budgets de fonctionnement des ministères annoncé dans le budget fédéral de 2010.

Il est à noter que les données présentées dans ce tableau constituent des prévisions basées sur l'information disponible au moment de la rédaction du RPP 2012-2013. Ainsi, le renouvellement ou l'ajout d'initiatives pourrait faire varier le montant et le nombre de ressources allouées.

2 L'Agence s'est dotée de cibles de résultats pour son résultat stratégique et pour chacune de ses activités de programme. La section 2 du RPP 2012-2013 fournit des précisions concernant ces cibles et renseigne sur les indicateurs de rendement.

3 Les ressources financières prévues en 2012-2013 et présentées dans le RPP de la même année correspondent aux données présentées dans le budget principal des dépenses de 2012-2013.

Les **PRIORITÉS** de l'Agence

En 2012-2013, l'Agence s'est donné quatre priorités établies en fonction de celles du gouvernement du Canada, des défis et des enjeux économiques des PME et des régions du Québec, et des principaux risques ministériels.

Priorité n° 1 : *Soutenir la croissance économique du Québec en intensifiant l'appui au développement d'entreprises*

Appuyer les entreprises, principalement les PME et les OBNL exploitants, en misant sur :

- l'entrepreneuriat
- l'innovation et le transfert technologique
- la productivité
- la commercialisation et l'exportation

Priorité n° 2 : *Soutenir la croissance économique du Québec en poursuivant l'appui au développement économique des régions*

Appuyer le développement économique des régions en misant sur :

- la mobilisation des régions

Priorité n° 3 : *Poursuivre le renforcement de l'économie des collectivités*

Appuyer le renforcement de l'économie des collectivités en :

- complétant la mise en œuvre de l'IPREFQ dans les collectivités touchées par la crise forestière

Priorité n° 4 : *Poursuivre la mise en œuvre de l'initiative de transformation et de modernisation à l'Agence*

Pour ce faire, l'Agence :

- mettra en œuvre son nouveau programme en fonction de sa nouvelle vision
- continuera à proposer une offre de services améliorée, plus accessible et plus moderne
- misera sur un environnement de travail plus moderne, stimulant et efficient, tout en gérant le changement

Pour de plus amples renseignements sur les priorités de l'Agence, veuillez consulter le *Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013*.

Août 2012
Catalogue : Iu90-1/3-2012F
ISSN : 1917-8727
Photos : Nelson Boisvert, M & M photographie, iStockphoto.com/Sproetniek/theboone, Shutterstock.com/YanLev/Konstantin Chagin, iStockphoto.com/laughingmango, Nicolas Levesque, Michel Laverdière, iStockphoto.com/LuisPortugal